

COLLOQUE ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

PENSER ET DISCUTER LA DÉMOCRATIE ÉCOLOGIQUE :

Le droit de l'environnement fait-il société ?

5-7 NOVEMBRE 2025

Amphi 10 - Campus Croix-Rouge

UNIVERSITÉ DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE



Soutenu par

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA MER
ET DE LA PÊCHE



Cejesco
Centre d'Etudes
Juridiques sur l'Efficacité
des Systèmes Continentaux.

CRDT
Centre de Recherche
Droit et Territoire



FACULTÉ DE
DROIT &
SCIENCE
POLITIQUE

UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

gridainh
GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE

Section
Ile de France

démocratie
& participation
GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE

GRALE

GA
MECENAT

FONDS DE DOTATION
GOUTAL & ALIBERT

Mercredi 5 novembre matin

Rencontre annuelle de la jeune recherche - ouverte aux doctorants, doctorantes et docteurs nouvellement diplômés (salle 3064 - bât. 2).

Mercredi 5 novembre après-midi

13h

Accueil des participants (Verrière bât. 9)

13h30

Ouverture par M. Christophe CLÉMENT (Président de l'URCA),

M. Geoffray BRUNAUX (Doyen de la Faculté de Droit & Science Politique),

M. Simon JOLIVET (Président de la SFDE), M. Denis JOUVE (Directeur du CRDT),

M. Jérémie HOUSSIER (Directeur du CEJESCO), M. Vadim JEANNE (CRDT),

Mme Line TOUZEAU (CRDT).

14h10 - 14h50

Introduction du colloque

- « **Protéger et produire, le droit de l'environnement au cœur de la dialectique du monde contemporain** » , Grégoire LERAY (Professeur, Université Côte d'Azur)
- « **Des droits de démocratie au profit d'entités naturelles tendant vers une personnalification juridique** » , Jochen SOHNLE (Professeur, Université de Lorraine)

Échanges et pause

15h - 17h30

Table ronde « Le droit de l'environnement fait-il société ? »

Animée par M. Vadim JEANNE et Mme Line TOUZEAU (MCF, Université de Reims Champagne-Ardenne)

- M. Francisco ANDRADE (Mission Unesco Côteaux, Maisons et Caves de Champagne)
- Me Clément CAPDEBOS (Avocat, GAA Eos)
- Mme Aurélia FRIES-FLAUBERT (Doctorante, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- M. Frédéric PERARD (Marne Nature Environnement)
- M. Vincent TORRENTE (Magistrat au Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne)
- M. François ZIND (Zind Avocats, avocat spécialiste en droit de l'environnement et coprésident de la commission environnement santé du Syndicat des avocats de France)

20h - 22h30

Projection cinéma (Les Algues vertes, 2023, réal: Pierre Jolivet)

et discussion avec M. Andréa Rigal-Casta, avocat spécialiste en droit de l'environnement, Géo Avocats

Jeudi 6 novembre matin

8h30

Accueil des participants

9h - 12h

1^{ère} session : Les conditions d'exercice de la démocratie écologique

Introduction M. Laurent FONBAUSTIER (Professeur, Université Paris-Saclay)

Présidence : M. Laurent FONBAUSTIER

- « **L'adéquation des mécanismes de participation citoyenne aux impératifs de la démocratie écologique** », M. Pierre-Antoine LALANDE (Docteur en droit, Université Paris Panthéon-Assas)

- « **De quoi avons-nous vraiment besoin ? Les enjeux économiques de la démocratie écologique** », M. Grégoire MOTTET (Diplômé en Master de sciences politiques, Université de Lausanne, Suisse)

- « **Ordre public écologique et bon ordre démocratique : un mythe indépassable ?** », M. Xavier IDZIAK (Enseignant-chercheur contractuel, Université de Perpignan)

- « **De l'idéologie de la construction nationale à l'idéologie libérale : quel sort pour la protection de l'environnement au Cameroun ?** », M. Fridolin NTEUK (Docteur en droit, chargé de cours au département de droit public et maître assistant CAMES, Université de Douala, Cameroun)

Échanges et pause

Présidence : Mme Marine FLEURY (Maîtresse de conférences , Université de Picardie, GIS Démocratie et Participation)

- « **Démocratie environnementale et accès aux données géographiques : Bilan d'application de la directive INSPIRE** », M. Julien VIEIRA (Avocat, maître de conférences associé, Université de Bordeaux)

- « **La dématérialisation des droits d'initiative citoyenne : enjeux et perspectives pour la démocratie écologique** », M. Djilali TAÏAR (Doctorant, Université d'Artois)

- « **L'usage de la Règle 9 par les ONGs et INDH au stade de l'exécution des arrêts de la CourEDH dans le contentieux environnemental : participation, contestation ou autre chose... ?** », Mme Elisabeth LAMBERT (Directrice de recherches CNRS, Nantes Université) et Mme Melis ARAS (Chercheuse postdoctorale, Nantes Université)

Échanges

12h - 14h

Déjeuner libre

Jeudi 6 novembre après-midi

14h - 17h

2^e session : Les mises en œuvre de la démocratie écologique

Introduction M. Stéphane HOYNCK (Conseiller d'État)

Présidence : M. Stéphane HOYNCK

- « **Démocratie sociale et démocratie environnementale dans l'entreprise. Quels apports mutuels ?** », M. Gilles J. MARTIN (Professeur émérite, GREDEG, CNRS, Université Côte d'Azur) et Mme Tatiana SACHS (Professeure, IERP, Université Paris Nanterre)
- « **La démocratie et les groupes sociaux environnementaux. Le cas des Soulèvements de la terre** », Mme Garance NAVARRO-UGÉ (Chercheuse postdoctorale, Institut Universitaire Européen)
- « **La participation des organisations non gouvernementales environnementales à la protection de la biodiversité marine : une privatisation normative ?** », Mme Mélanie VAIRON (Doctorante, Université Jean Moulin Lyon 3)

Échanges et pause

Présidence : Mme Marie-Pierre CAMPYROUX-DUFFRÈNE (Professeure, Université de Strasbourg)

- « **Reprise en main des règlements prud'homaux au sein des prud'homies de Palavas-les-Flots et de Toulon : quand les pêcheurs aux petits métiers de Méditerranée fabriquent le droit par le bas** », Mme Elsa RAMBAUD (Doctorante à l'EHESS, laboratoire CERCLES, artiste plasticienne)
- « **Les droits de la Nature proposent-ils une nouvelle trajectoire pour la démocratie environnementale ? Réflexions à partir des démarches espagnoles et françaises** », M. Gaël DEFINS (Juriste chargé de plaidoyer, Association Wild Legal) et Mme Aline TREILLARD (Docteure en droit, Association Wild Legal)

Échanges et pause

17h

Remise du prix de thèse de la SFDE

17h15 - 19h15

20h

Dîner de gala

Assemblée générale de la SFDE

Vendredi 7 novembre matin

8h30

Accueil des participants

9h - 12h30

3^e session : Les limites de la démocratie écologique

Introduction : M. Maurice WINTZ (Sociologue de l'environnement, Strasbourg)

Présidence : M. Maurice WINTZ

- « **La participation locale dans la gestion des espaces protégés, un atout pour la stratégie française pour la biodiversité** », Mme Mariana BRUCK-SCHIAVETTI (Docteure en droit, chargée de projet, Syndicat mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard)
- « **L'offensive libertarienne du secteur agricole contre les normes environnementales** », Mme Agathe VAN LANG (Professeure, DCS, UMR 6297, Nantes Université)
- « **La retenue des citoyen(ne)s des villes mono-industrielles à exercer leurs droits** », Mme Geneviève BRISSON (Professeure titulaire à l'Université du Québec à Rimouski, Directrice scientifique du CRDT)

Échanges et pause

Présidence : Mme Anaïs DANET (Professeure, Université de Reims Champagne-Ardenne)

- « **La guerre des Dieux aura-t-elle lieu ? La démocratie écologique à l'épreuve du droit des libertés** », M. Hugo AVVENIRE (Maître de conférences, Université de Poitiers)

- « **Résistance autochtone au Brésil : information, participation et accès à la justice face aux violations des droits et à l'urgence climatique** »,

Mme Letícia ALBUQUERQUE (Professeure, Université de Santa Catarina, Brésil)

- « **Des droits et libertés pour les défenseurs de l'environnement** »,

Mme Ornella SEIGNEURY (Chercheuse postdoctorale, Sciences Po Toulouse)

Échanges

Conclusions : « **Faire société avec le droit de l'environnement** »,

M. Jacques COMMAILLE (Professeur émérite, École normale supérieure de Paris-Saclay, Chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique ENS Paris-Saclay/Université Paris-Nanterre/CNRS)

12h30 - 14h

Déjeuner libre

Vendredi 7 novembre après-midi

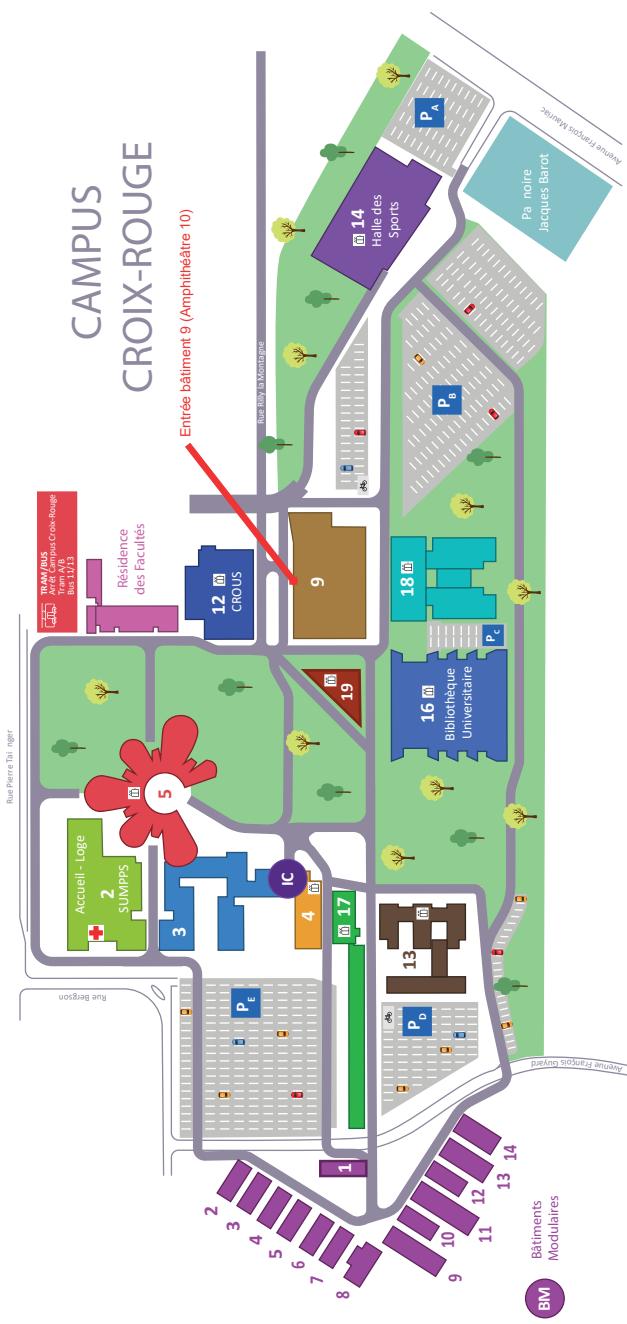
14h - 17h

Visite d'un domaine viticole avec l'Association des champagnes biologiques



ACB
Association
des Champagnes
Biologiques

Plan du Campus Croix-Rouge



Modalités d'accès

Pour rejoindre le campus depuis la gare de Reims (centre) :

Prendre le **tram A direction "hôpital Debré"** ou le **tram B direction "Gare Champagne TGV"** depuis l'arrêt "gare centre" jusque l'arrêt "**campus Croix-Rouge**".

L'arrêt gare centre est situé à gauche du square Colbert face à la sortie de la gare. le trajet dure 15 min.

Pour rejoindre le campus depuis la gare Champagne-ardenne TGV :

Prendre le **tram B direction "Neufchatel"** depuis l'arrêt "Gare Champagne TGV" jusque l'arrêt "**campus Croix-Rouge**".

L'arrêt "Gare Champagne TGV" est situé en bas du parking face à la sortie de la gare. le trajet dure 10 min.

L'achat du Ticket peut se faire par SMS en envoyant "1H" au 93093 ou sur les bornes automatiques situées aux arrêts "gare centre" et "Champagne-Ardenne TGV".

Contact

M. Vadim JEANNE & Mme Line TOUZEAU

colloquesfde2025@gmail.com

**Inscription gratuite dans la limite des places disponibles avant le
1^{er} novembre 2025**

Ouvert à la formation continue des avocats

<https://colloques.univ-reims.fr/SFDE>



COLLOQUE ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

PENSER ET DISCUTER LA DÉMOCRATIE ÉCOLOGIQUE :

Le droit de l'environnement fait-il société ?

5-7 NOVEMBRE 2025

Amphi 10 - Campus Croix-Rouge

UNIVERSITÉ DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE



Soutenu par



FONDS DE DOTATION
IGOUTAL & ALIBERT